fcfa
FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

UN MOMENT À SAISIR : ASSEOIR LA FRANCOPHONIE COMME LEVIER DE SOUVERAINETÉ DU CANADA

SOMMAIRE EXÉCUTIF

CONTEXTE

Au moment où le gouvernement fédéral consulte en vue du Plan d'action pour les langues officielles 2028-2033, le Canada se trouve dans une situation géopolitique sans précédent. Notre pays s'affaire à réaffirmer avec force tout ce qui fait la différence canadienne.

Le français, et la francophonie au pays, émergent de plus en plus non seulement comme un pilier de la souveraineté du Canada, mais aussi comme un trait distinctif et un avantage économique incontournable. Le gouvernement le sait : il a, notamment, obtenu que le Sommet de la Francophonie se tienne Ottawa en 2028 pour, comme l'a dit le Premier ministre Carney, « emmener le monde entier au Canada pour célébrer la vitalité, la richesse et la résilience de la langue française dans ce pays et partout dans le monde ».

Toutefois, cette francophonie qu'on veut montrer au monde repose sur une infrastructure fragile. Fortes de près de 3 millions de personnes d'expression française, les communautés francophones et acadiennes sont en mode rattrapage tant au niveau de la démographie que de la capacité de vivre en français.

Avec des cibles en immigration francophone plus élevées, ces communautés accueilleront jusqu'à 200 000 nouvelles et nouveaux francophones au cours des cinq prochaines années. Il faut absolument renforcer les capacités de la francophonie d'accueillir ces gens, de les aider à s'établir en français et de leur offrir les services et activités en français qu'ils demanderont.

UN ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF TRANSFORMÉ

En 2023, le Parlement a modernisé la *Loi sur les langues officielles* pour, justement, freiner le déclin du français au pays. Le prochain Plan d'action pour les langues officielles sera **le premier à être entièrement conçu et mis en œuvre après la modernisation de la *Loi*** et il devra en refléter l'intention et les obligations. Il devra viser la consolidation des acquis des dernières années, corriger les écarts qui persistent en matière d'égalité réelle et faire de la vitalité des communautés francophones et acadiennes une priorité nationale.

LES ÉCARTS QUI PERSISTENT.

Les communautés francophones et acadiennes ont fait beaucoup de chemin. À l'horizon de 1980, personne n'aurait prédit qu'elles compteraient 750 écoles de langue française, plus de 100 centres culturels ou communautaires, ainsi que des services d'accueil de langue française pour les immigrants et immigrantes dans toutes les provinces et tous les territoires.

Toutefois, il demeure de très grands défis que les plans d'action pour les langues officielles successifs n'ont pas réglé. Par exemple :

- Quatre enfants francophones sur cinq âgés de 0 à 5 ans n'ont pas accès à un centre de la petite enfance en français.
- Plus de 60 % des enfants ayants droit à l'éducation en français ne sont pas dans les écoles francophones.
- Plus de la moitié des personnes diplômées des écoles secondaires francophones font le choix de poursuivre leurs études postsecondaires en anglais par manque d'offres en français dans leur région.
- L'accès à la justice, à la santé, à la culture et à l'employabilité en français est loin d'être une réalité dans toutes les régions et les services disponibles ne répondent pas toujours aux priorités des gens.
- Près de 80 % des organisations et institutions qui ont pour rôle d'animer la vie en français disent ne pas avoir les ressources humaines pour répondre à la demande;
- Près de 60 % de ces organisations disent ne pouvoir qualifier leur situation de stable.

LE STATU QUO NE SUFFIT PLUS.

Considérant à la fois le rôle que le Canada attend de sa francophonie dans le contexte géopolitique actuel et le rattrapage à effectuer sur les plans de la démographie et de la vitalité, le prochain Plan d'action pour les langues officielles doit apporter l'effet levier nécessaire pour **freiner le déclin du français et remettre nos communautés sur le chemin de la croissance**.

Le réseau de la francophonie présente une demande collective qui inclut de **nouveaux investissements de 3,8 milliards $ sur cinq ans pour les communautés francophones et acadiennes et la reconduction et l'indexation des sommes investies dans le Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 (4,7 milliards $)**.

Le réseau de la francophonie
prône cinq priorités globales :

1. Investir dans sept grands chantiers de vitalité : l'éducation et l'apprentissage en français; la culture, la promotion, la valorisation et la protection du français; l'immigration francophone et le vivre-ensemble; l'accès aux services en français; les infrastructures communautaires, culturelles et éducatives; l'intelligence artificielle et la découvrabilité des contenus francophones; le commerce, la diplomatie et le rayonnement international.
2. Adopter une approche différenciée pour s'adresser aux disparités et différences entre les différentes communautés, notamment par la **création** de **fonds asymétriques pour répondre à des problématiques propres à chaque province et territoire, et à chaque secteur**.

3. Consolider les organisations qui sont au cœur de la capacité de vivre en français, notamment en **leur assurant un financement de base stable**, en **simplifiant les procédures administratives** liées au financement et en **créant un fonds d'innovation** pour soutenir la transformation des structures communautaires.
4. Reconduire les sommes historiques du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, en les indexant pour l'inflation.
5. Intégrer une lentille francophone dans les grandes initiatives et grands programmes nationaux du gouvernement du Canada afin qu'ils produisent des retombées pour nos communautés.

NOUS VOULONS NOTRE JUSTE PART. NOUS VOULONS PARTICIPER.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement du Premier ministre Carney a entrepris des initiatives d'investissement majeures dans des chantiers pour bâtir la capacité du Canada de s'affirmer comme puissance moyenne : les infrastructures, le logement, le développement des compétences, etc.

Toutefois, **la francophonie est un angle mort dans l'allocation de ces fonds**.

Il ne s'agit pas ici de transformer chaque programme en initiative de langues officielles, mais plutôt de permettre aux institutions fédérales de s'assurer que leurs investissements comportent une dimension permettant de contribuer concrètement à la vitalité des communautés francophones et acadiennes.

Une lentille francophone ferait en sorte, par exemple, que 5 % de ces grandes enveloppes bénéficient directement à des populations comme les jeunes francophones et les femmes francophones, et que les fonds en santé, en petite enfance, en infrastructures, en développement des compétences comportent un volet permettant de répondre aux besoins des communautés francophones et acadiennes.

La francophonie canadienne, c'est une puissance de développement. C'est une main-d'œuvre bilingue. C'est une force culturelle et économique. C'est un potentiel pour le Canada. Nous voulons notre juste part. Nous voulons participer. Nous voulons contribuer.

